



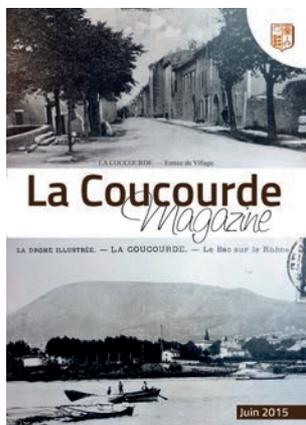
LA COUCOURDE. — Entrée du Village.

La Coucourde *Magazine*

LA DROME ILLUSTRÉE. — LA COUCOURDE. — Le Bac sur le Rhône



Juin 2015



[SOMMAIRE | JUIN 2015]

04	ACTUALITÉS
06	BUDGET
07	AMÉNAGEMENTS
10	ÉCOLES
11	BIBLIOTHÈQUE
12	ASSOCIATIONS
14	VIE SOCIALE
14	FESTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR

MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :

du Lundi au Vendredi 13h30 – 16h30.

Samedi 9h – 11h

Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire

sur RDV le Mercredi après-midi et le Samedi matin

Mme et Mrs les Adjoints : Nicole Vessières, Roger Ouvrier-

Bonnaz et André Œil sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.75.54.89.95

Horaires guichet : Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le samedi de 9h30 à 11h30

CENTRE DE LOISIRS

Renseignements : Mairie Annexe Chapeau Rouge, Place Léopold Blanc à Montélimar au 04.75.00.26.58

HORAIRES NAVETTES BUS CET ÉTÉ

Infos horaires au 0 810 26.26.07

La Coucourde (place Freydidier – Derbières)

SDEI – Urgences – 0810.739.739

CARTE NATIONALE D'IDENTITE La durée de validité de la carte nationale d'identité est désormais de 15 ans à l'exception de celle délivrée aux mineurs qui reste valide 10 ans. Le renouvellement des cartes en cours au 1^{er} Janvier 2014 se fera automatiquement, il ne sera donc pas nécessaire d'en effectuer la demande.

Directeur de la publication : Jean-Luc Zanon

Rédacteur en chef : Nicole Vessières

Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.

Photos : Nicole, André, Geneviève, Sabine

Réalisation : AF Communication

Montélimar - 04 75 51 88 40

Chères Coucourdoises, Chers Coucourdois

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le 24 mars dernier le budget primitif 2015, vous trouverez dans ce bulletin le détail des chiffres des différentes sections de fonctionnement et d'investissement. Ce budget a été préparé par la commission communale des finances après que j'aie eu dressé les grandes orientations de notre politique communale pour 2015.

Pour la 11^{ème} année consécutive, les taux des impôts communaux n'augmenteront pas à La Coucourde. Oui les financements de l'état baissent considérablement ; oui les charges contraintes de la commune augmentent, pour autant notre engagement de stabilité des taux de la fiscalité est respecté. Quand tant de communes trouvent des motifs d'augmenter les impôts, nous démontrons à La Coucourde notre constance et notre fidélité à nos engagements électoraux.

Nous voulons à la fois améliorer la vie quotidienne, préparer l'avenir de la commune et respecter votre pouvoir d'achat, tenir nos engagements.

Le budget 2015 de fonctionnement prévu est de 645 367 € et le budget d'investissement prévu est de 410 418 €

Les principaux investissements prévus pour 2015 seront :

Remplacement du car scolaire ; achat pour le service technique d'une tondeuse auto portée et d'une débroussailleuse ; réalisation d'un accès bétonné pour tous les véhicules des services techniques ; réfection complète (300 m²) de l'étanchéité de la toiture de l'école maternelle ; pour l'ensemble du bâtiment de la bibliothèque remplacement de toutes les menuiseries et pose d'un nouveau chauffage avec climatisation ; réparation du chauffage et de la climatisation de la salle d'animation rurale; achat de matériels et de mobiliers pour les écoles ; achat d'illuminations de fin d'année; achat de mobilier urbain et panneaux de signalisation ; remplacement des foyers d'éclairage public obsolètes et accidentés ; achat et pose d'un filet pare ballons au plateau multisports .

Programme de voirie 2015 : réfection de la place en face de la boulangerie; enrochement et terrassement quartier plaisance afin d'éviter les coulées de boues ; réfection d'un coussin berlinois et 6 tonnes d'emplois partiels sur les voies communales ; pose d'un gazon synthétique sur les îlots de la RN7.

En ce qui concerne le projet du groupe scolaire (construction d'une école primaire et maternelle et d'une cantine), qui est le projet le plus important de notre mandat, des réunions de concertation et de réflexion ont lieu régulièrement avec les élus, l'équipe pédagogique, la direction du périscolaire, les parents d'élèves élus, ainsi que le cabinet de maîtrise d'œuvre qui a été retenu. Ce projet avance dans le respect du calendrier prévu et l'avant-projet sommaire sera présenté prochainement au conseil municipal afin que cette étape soit validée par un vote de l'assemblée délibérante.

En résumé pour ce budget 2015: transparence, cohérence, rigueur dans tous nos dossiers et vigilance des coûts restent toujours nos objectifs.

L'été approche... et la municipalité en profite pour proposer un programme riche et varié pour partager des moments festifs et populaires. La volonté du conseil municipal actuel est de vous présenter des spectacles gratuits tout en respectant le budget communal qui est imparti aux festivités. Le détail de ces manifestations se trouve dans ce bulletin.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal qui travaille à mes côtés et ce dans une excellente ambiance.

Nous continuons à agir au service de tous les Coucourdois, à conduire nos actions avec sérieux et responsabilité. La Coucourde est un village agréable, moderne et fonctionnel. Vivant et animé, c'est un village où il fait bon vivre. Soyez assurés que le « bien vivre ensemble », élément important de notre identité locale, restera au cœur de toutes nos actions.

Votre Maire
Jean Luc ZANON

BONNE CONDUITE ET CIVISME

TONDEUSES ET APPAREILS A MOTEUR

Afin de protéger le repos de nos concitoyens les horaires à respecter sur la Commune sont les suivants :

Les jours ouvrables et le Samedi : de 8h à 20h

Les Dimanche et jours fériés : de 9h à 13h et de 16h à 20h

ANIMAUX DOMESTIQUES

Il est rappelé aux possesseurs de chiens que la divagation des animaux est interdite sur la voie publique et que de ce fait ils doivent prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

BRUITS DE VOISINAGE

Petit rappel : Le code de la santé publique stipule : *«Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité».*

Tout un chacun est invité à respecter ce code, pour la tranquillité de tous.

ÉCONOMIE D'EAU

Nous vous encourageons à rester vigilants et à gérer l'eau de façon économe.



- installation d'économiseur d'eau sur les robinets
- traquer les fuites des robinets et des chasses d'eau
- fermer les robinets pendant le brossage des dents et le savonnage sous la douche.

NOUVEAU

DÉNOMINATION D'UNE RUE



Le Conseil Municipal a décidé de dénommer « **Fernand Régis Bonneton** » la voie communale entre la route N7 et l'ancienne gare. Ce capitaine aviateur était né au village le 10 mai 1890 et ses parents tenaient l'auberge proche de la voie de chemin de fer. Il est mort tragiquement en participant à un meeting international à Bruxelles le 24 Juin 1922 et repose au cimetière de Derbières. Il eut une carrière militaire

exceptionnelle durant la première guerre mondiale et a été décoré de la croix de guerre et de la Légion d'Honneur.

En cette période de commémoration du centième anniversaire de la grande guerre le conseil municipal a voulu reconnaître, par cette décision unanime, un des grands hommes de notre commune.

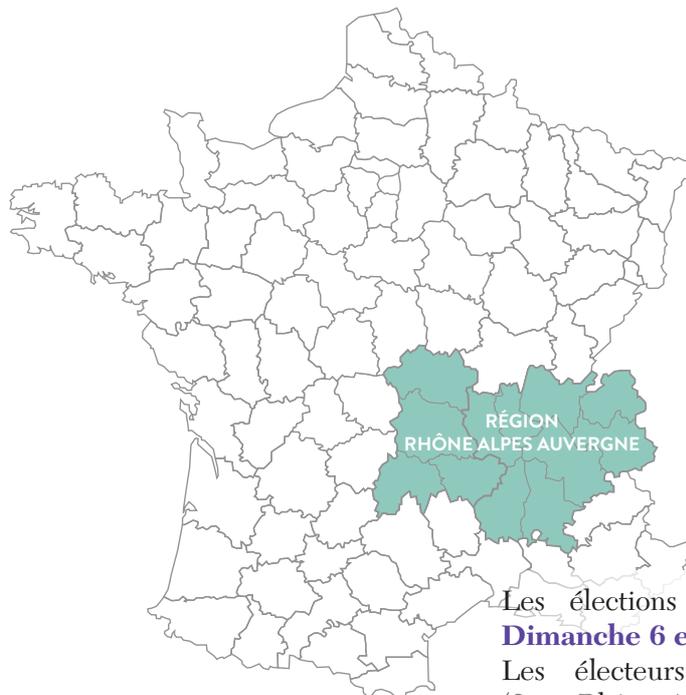
SÉCURITÉ

Les travaux réalisés sur la route de Sauzet ont permis une baisse significative de la vitesse sur cette voie, malgré un accroissement du nombre de véhicules.

Le cinémomètre continue à être implanté sur les différentes voies de circulation afin de pouvoir mesurer avec précision les vitesses et les flux sur notre commune. Ces mesures sont analysées et présentées aux membres du conseil municipal.

ÉLECTIONS

RÉGIONALES



Les élections régionales auront lieu les **Dimanche 6 et 13 décembre 2015**

Les électeurs des douze départements (8 en Rhône-Alpes, 4 en Auvergne) et de la métropole lyonnaise composant la nouvelle région éliront 204 conseillers régionaux.

NOUVEAU LABEL

LA COUCOURDE VILLAGE SPORTIF

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Drôme a programmé un « LABEL » de la commune la plus sportive du département pour 2014, le but de ce Label étant de valoriser l'engagement des municipalités pour la pratique du sport. La commission municipale des sports a décidé de concourir dans la catégorie des



villes de moins de 2000 habitants. Le dossier que nous avons eu à remplir portait sur l'investissement financier des trois dernières années, les installations sportives (le terrain de football, le City Stade, le court de tennis, l'espace de Leyne, le boulodrome et la salle d'animation Pierre Bonnet), le nombre d'associations, le nombre de licenciés et le nombre de sports pratiqués



Trois communes ont été retenues par le Comité olympique départemental, La Coucourde, Allan et La Chapelle-en-Vercors, pour l'attribution du label de la commune de moins de 2000 habitants la plus sportive de la Drôme. Ce choix souligne l'implication et les efforts de la municipalité pour encourager nos associations et favoriser la pratique sportive dans notre commune.

RECENCLEMENT



Vous avez bientôt 16 ans, vous devez vous faire recenser entre la date anniversaire de vos 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée de Défense et Citoyenneté.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (de décembre 2014 à juin 2015)

- 13/01 VERNOT GEY Emma, Chloé
15/01 SENEZ Nina, Ambre
01/03 BELTRAN Valentin, Pierre
23/04 JAIL Mathis, Lohan
21/05 DANCRE Antonin

BAPTÊME CIVIL

- 16 Mai FRAYCHET Mathieu

MARIAGES

- 28/03 BEN MAHAMMED
Benamrane &
FARAJI Saïda

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

- 28/12 DIDIER Josette, Louise
veuve de VILLENEUVE René
01/03 SERVENTI Marie-Jacobine,
Anne épouse MERTZ
20/03 FOREL Jacques, Marcel
24/04 SERRE Arlette, Suzanne,
Augusta
12/05 REYNIER André, Jean
13/06 VABRE Alexis
13/06 CHAZEL Denis

TRI SELECTIF

Rappel : un container réservé à la collecte des cartons d'emballage est installé près des colonnes verres et journaux au tri sélectif **rue Fernand-Régis Bonneton, derrière la place Freydiere.**



Ne pas être sélectif dans le tri des déchets c'est accepter de payer plus cher !

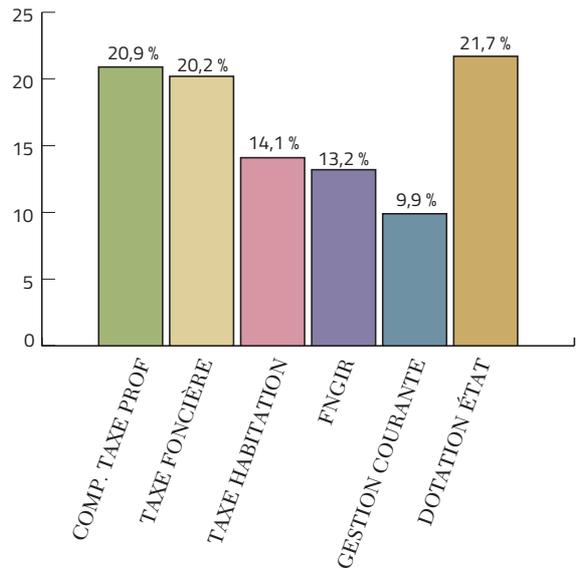
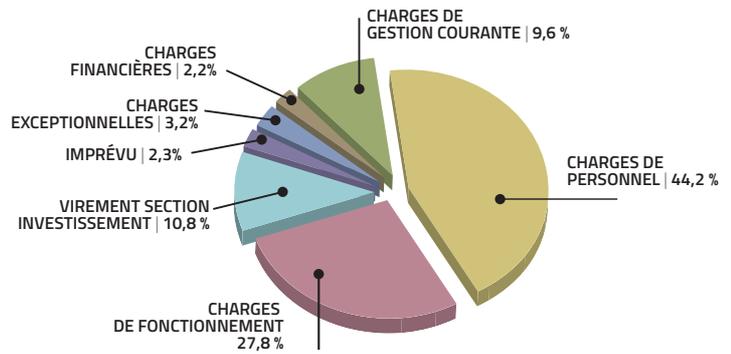
AGENCE POSTALE COMMUNALE

En 2014, l'APC de La Coucourde a comptabilisé 9000 visites de clients de La Poste pour les opérations courantes du courrier et des colis et les opérations bancaires qui peuvent être effectuées en agence postale communale. Ce nombre important de visites confirme bien le besoin de ce service de proximité.

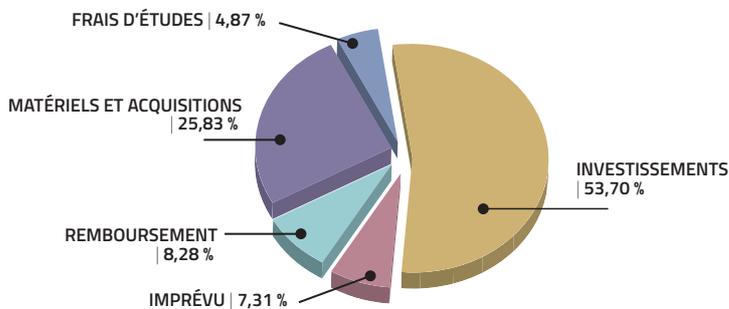
645 367 €
DE FONCTIONNEMENT
EN 2015

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances, télécommunications, affranchissements, carburant, fêtes et cérémonies, fournitures scolaires, formations, entretien véhicules, entretien voirie...)	179 500
CHARGES DE PERSONNEL	285 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions, service incendie...)	61 845
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	14 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 431
DÉPENSES IMPRÉVUES	15 000
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	69 591
	645 367

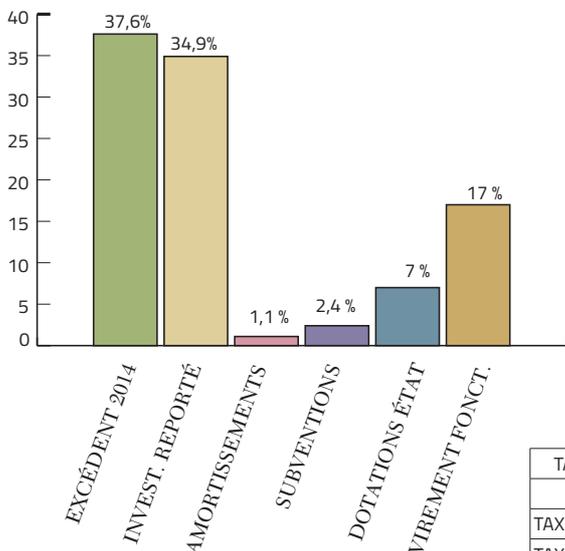
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
TAXE D'HABITATION (capital)	90 948
TAXE FONCIÈRE	130 143
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle reversée par Montélimar Agglomération)	135 000
DOTATIONS (État), PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, droit de mutations)	140 064
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles, salle d'animation rurale)	63 760
FNGIR	85 452
	645 367



410 418 €
D'INVESTISSEMENT
EN 2015



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
REBOURSEMENT D'EMPRUNTS	34 000
FRAIS D'ÉTUDES (étude construction groupe scolaire,...)	20 000
INVESTISSEMENT MATÉRIELS ET ACQUISITIONS (panneaux, mobiliers urbains, bornes incendies, car scolaire, remplacement d'éclairage public, ...)	106 018
INVESTISSEMENT (entretien de la voirie, groupe scolaire,...)	220 000
DEPENSES IMPREVUES	30 000
	410 418



RECETTES D'INVESTISSEMENT	
AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (exercice 2014)	143 267
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2014)	154 249
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	69 591
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale d'aménagement)	28 880
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 000
AMORTISSEMENTS	4 431
	410 418

TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMUNALES (avec comparaison nationale et départementale)					
	2013	2014	2015	Moy. Nationale	Moy Départ.
TAXE D'HABITATION	7,95 %	7,95 %	7,95 %	23,95 %	20,29 %
TAXE FONCIÈRE BÂTIE	8,97 %	8,97 %	8,9 %	20,20 %	17,89 %
TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE	40,51 %	40,51 %	40,51 %	48,53 %	56,86 %

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Décembre 2014 à juin 2015

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : **15**
- ➔ acceptés : **11**
- ➔ refusés : **0**
- ➔ en cours : **4**
- ➔ annulé : **0**

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : **12**
- ➔ acceptés : **10**
- ➔ en cours : **2**
- ➔ refusés : **0**

CERTIFICATS D'URBANISME

Nombre de dossiers :

- ➔ déposé : **6** (CU informatifs)
- ➔ accepté : **5** (CU informatifs)
- ➔ refusé : **0**
- ➔ en cours : **1**

LOTISSEMENT LES CLEFS DE LACHAMP



Sur les 32 lots, 25 permis de construire ont été déposés, 22 ont été acceptés et 3 sont en cours d'instruction. Seuls 7 restent à déposer.

CONSTRUCTION

Au 34 RN7 à Derbières la démolition a commencé pour permettre la construction des 18 logements locatifs du bailleur D.A.H.



TRAVAUX

TRAVAUX RÉALISÉS par les services techniques

1^{er} semestre 2015

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	TEMPS PASSÉ	POURCENTAGE
Transport scolaire	314 h	11.5%
Travaux atelier	190 h	7%
Entretien écoles	41 h	1.5%
Entretien bâtiments communaux	328 h	12%
Entretien véhicules et matériels	300 h	11%
Entretien voirie	96 h	3.5%
Entretien espaces verts	478 h	17.5%
Etat des lieux salle d'animation rurale et prêt de matériel	96 h	3.5%
Evacuation des déchets à la déchèterie	218 h	8%
Divers	205 h	7.5%
Congés Formations Maladies	464 h	17%
Total	2730 h	100%

INVESTISSEMENTS 2015

- ➔ Achat d'un tracteur avec gyrobroyeur, étrave et chargeur Ets SICOIT 81 534 € TTC
- ➔ Achat Car scolaire - Ets GABY CHARIOT 50 000 € TTC
- ➔ Achat Tondeuse autoportée - Ets FAURE 7 000 € TTC
- ➔ Achat débroussailleuse Serv. Techniques - Ets FAURE 1 000 € TTC
- ➔ Achat illuminations de Noël - Décolum 1 200 € TTC
- ➔ Voirie : enrochement et terrassement Quartier Plaisance Sté SJTP (ROMPON) 8 140 € TTC
- ➔ Entretien éclairage public : renouvellement du contrat, suite appel d'offres : Entreprise SPIE TRINDEL Prix par foyer lumineux 22 € HT /266 foyers
- ➔ Installation filet pare ballon pour plateau multisports Sté NERVAL et Entreprise ASTIC 4 110 € TTC
- ➔ Réalisation dalle services techniques pour stationnement des véhicules Entreprise ASTIC 4 614 € TTC
- ➔ Réfection étanchéité toiture école maternelle Ets SOLUTIONNET (La Voulte) 22 470 € TTC
- ➔ Remplacement de toutes les menuiseries extérieures du bâtiment Bibliothèque Entreprise CRESTON 7 881 € TTC
- ➔ Chauffage, climatisation bâtiment Bibliothèque Entreprise AUDIGIER SAUTEL 7 034 € TTC
- ➔ Réparation du chauffage salle d'animation rurale - Ets ROJAT 4 500 € TTC



GRUPE SCOLAIRE

Ce groupe scolaire comprendra la construction d'une école regroupant les écoles maternelle et primaires et l'aménagement d'un local de restauration scolaire communal.

Dans le cadre du Comité de Pilotage des réunions de concertation ont déjà eu lieu avec les équipes pédagogiques des enseignants et du périscolaire ainsi que les parents d'élèves élus.

Suite à différents appels d'offres en procédure adaptée, le cabinet Ramadier a été retenu pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de 179 070 €€HT, la mission de contrôle technique a été confiée à APAVE (montant 6 700 €€HT) et la mission d'un géotechnicien (vérification aptitude au sol) a été confié à la société EGSOL (montant de 2 175 €HT).

Différentes réunions de concertation avec tous les partenaires vont encore avoir lieu afin que ce projet recueille un consensus.

Le conseil municipal validera lors d'une prochaine réunion l'Avant-Projet Sommaire qui déterminera la suite de ce projet très important pour la commune.

EAU POTABLE

Qualité de l'eau potable

Afin d'améliorer l'information du public dans le domaine de la qualité de l'eau potable, le ministère de la Santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur internet aux résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisé sur la commune. Cette fonctionnalité est opérationnelle sur le site suivant :

www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable

Choisir ensuite la région, le département et le nom de la commune dans les menus déroulants.

VOIRIE

TRAVAUX 2015

Les travaux de voirie pour l'année 2015 seront réalisés par SCR Constructions Routières avant les vacances d'été : le goudronnage d'une partie de la cour des Services techniques et de la placette située en face de la boulangerie, la réfection en enrobé du ralentisseur de vitesse situé sur le chemin du quartier Fond chaud et le bouchage des trous par 6 tonnes d'emplois partiels sur l'ensemble des voies communales.



Les travaux de terrassement et d'enrochement sur le chemin du quartier Plaisance sont terminés. Ces travaux permettront que la voie communale ne soit plus envahie par la boue lors de fortes précipitations.

La pose de gazon synthétique sur les îlots de la RN7 dans la traversée de notre village sera réalisée par l'entreprise SCR Constructions Routières.

ÉCOBUAGE

FEUX ET BRÛLAGE A L'AIR LIBRE

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Conformément à l'arrêté n° 2013-114-0007 portant réglementation des feux et brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Drôme, le principe général de la réglementation reste l'interdiction du brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelque soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel (végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés).

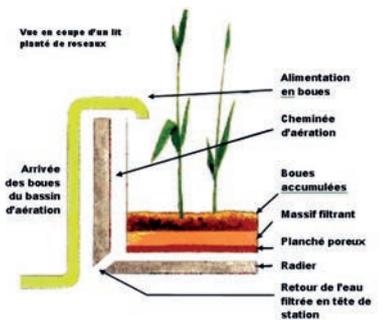
Les incinérations de végétaux entrepris par les agriculteurs et forestiers dans le cadre de leurs activités professionnelles, ainsi que celles qui sont réalisées au titre des obligations de débroussaillage prescrites par le code forestier et réglées par les dispositions de l'arrêté n° 2013057-0026 du 26 février 2013 sur l'emploi du feu et le débroussaillage dans le cadre de la prévention des incendies de forêt, ne relèvent pas du présent arrêté.

STATION D'ÉPURATION

ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE

ASSAINISSEMENT

La station d'épuration de Lachamp-Condillac est prévue pour 110 équivalent-habitants. Le procédé retenu est le traitement des eaux usées par filtres plantés de roseaux qui est un procédé optimisant le cycle naturel d'épuration de l'eau. C'est un procédé écologique, sans nuisance visuelle, sonore ou olfactive pour les riverains.



La construction de la nouvelle station d'épuration de Derbières, débutée en juin 2014, dimensionnée pour 245 équivalent-habitants, a été inaugurée le **vendredi 13 mars 2015**. Le coût de cet investissement est de 326 520 €, avec une subvention de l'agence de l'eau de 79 000 €, pour une station à disques biologiques et décantation lamellaire qui présente l'avantage

d'être un système compact bien adapté pour les sites exigus. Avec la station d'épuration de La Coucourde et la création de la future station d'épuration de Lachamp (début des travaux prévu pour la fin de l'année), environ 95 % des foyers coucourdois seront raccordés au réseau de l'assainissement collectif.

Ces efforts dans le domaine de l'assainissement confirme la volonté du conseil municipal actuel d'améliorer l'environnement dans notre commune



SORTIES SCOLAIRES

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

Les inscriptions scolaires concernent les enfants nés en 2013 et non scolarisés à ce jour. Les inscriptions ont lieu **à la mairie, du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 11h.**

Vous devez vous munir des pièces suivantes :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant,
- Un justificatif de domicile.

FINANCEMENT

Comme chaque année la commune participe à l'achat des fournitures pour les enfants des écoles. Cette année la participation est de 45 € par élève.

Une subvention annuelle de 900 € est attribuée à l'USEP et une subvention exceptionnelle de 1 000€ a été versée pour la sortie « *La Traversée de la Drôme à Velo* ».

TRAVERSÉE DE LA DRÔME À VÉLO

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis accompagnés de 13 parents et de leurs 2 enseignants pour parcourir les 250 km entre Hauterives et Buis les Baronnies. Cette aventure laissera certainement des souvenirs indélébiles dans les têtes de tous les participants.

MATERNELLES : MARDI 12 MAI 2015 AU ZOO DE LA BARBEN



Atelier sur la trace des loups – classe des MS/GS



Atelier sur l'alimentation des animaux classe des PS/MS

Sous un magnifique soleil, les élèves de maternelle sont partis à la découverte des animaux du monde au zoo de La Barben. Après les avoir étudiés en classe, en travaillant toute l'année sur les enfants du monde, voir tous ses animaux « en vrai » fut un régal pour les yeux de tous. La girafe, le lion, l'éléphant et l'ours « Paddington » ont quand même été les « préférés » du jour !!!

Une jolie journée finalisée par des ronflements dans le bus !!! La fatigue avait vaincu la résistance de nombreux de nos petits explorateurs.

MÔM DANSE 2015 – CLASSE DE CP-CE1



La classe de CP-CE1 a participé cette année au projet départemental Môm Danse. Ce projet interdisciplinaire allie à la fois la danse, la musique, les arts visuels et la littérature. Les élèves ont travaillé sur le thème de la lecture et de l'imaginaire notamment à partir d'une poésie et d'un court métrage vu au mois d'octobre dernier au cinéma les templiers de Montélimar. Tout au long de l'année ils ont expérimenté la danse et sont entrés dans une démarche de création chorégraphique. La finalité de ce projet a été la production de leur réalisation à l'auditorium de Montélimar le jeudi 30 avril à 18h30. C'est avec beaucoup d'émotions et un fort trac que les élèves sont montés sur la scène ce soir-là. Ils nous ont offert un spectacle merveilleux et ont reçu les acclamations du public.

Les voici quelques minutes avant la représentation, fiers dans leur costume :

APPEL À BÉNÉVOLES

Il est urgent de venir épauler l'équipe actuelle des bénévoles de la Bibliothèque Municipale afin que les horaires d'ouverture aux lecteurs puissent être maintenus.

Si vous disposez de 2 heures par mois (ou plus !!!...) à consacrer au service culturel de votre village, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

ACCUEIL DES SCOLAIRES

Les bibliothécaires bénévoles accueillent régulièrement vos enfants scolarisés à la Coucourde (Crèche et élèves de GS à CM2) accompagnés de leurs Professeurs des Ecoles. Ces moments passés à la Bibliothèque permettent aux écoliers de découvrir le monde magique des livres. Ils peuvent emprunter des albums, des romans, des contes, des livres avec CD, des bandes dessinées, des documentaires sur les animaux, le sport, l'histoire, la géographie, le bricolage, la cuisine,... Et si vos enfants sont de gros lecteurs ils peuvent aussi venir le mercredi et le samedi après-midi choisir d'autres ouvrages gratuitement.

À VOTRE DISPOSITION

Les lecteurs plus âgés ont également un large choix de livres à leur disposition : romans, policiers, biographies, bandes dessinées, documentaires (santé, sport, art, histoire, géographie, bricolage, jardinage, cuisine, animaux,...), des ouvrages régionaux, voire communaux, de très beaux livres de Photographie dans divers domaines et aussi des livres en gros caractères (qui reposent la vue !!!)

Le renouvellement des ouvrages proposés s'effectue de plusieurs façons :

- Achat de livres grâce au budget annuel de 1100 € alloué par la Municipalité ;
- Échange des livres prêtés par la Médiathèque de la Drôme via le Bibliobus ;
- Réservations auprès de la Médiathèque de vos demandes particulières ;
- Dons.

ANIMATIONS

MANIFESTATIONS PASSÉES

ATELIER FLORAL

En décembre dernier, l'atelier floral animé par une fleuriste locale a réuni une dizaine d'artistes amateurs pour réaliser une décoration de leur table de Noël.



ART POÉSIE

En mars, une douzaine de participantes multi-générationnelles ont pu s'exercer à l'art-poésie. Une animatrice, déléguée par Montélimar Agglo dans le cadre du programme de rencontres culturelles « Itinérances 2015 », les a encouragées à réaliser une œuvre tout en leur faisant découvrir leurs capacités picturales.

GRANDE GUERRE (14-18)



En mai était présentée une exposition sur la Grande Guerre (14-18) en partenariat avec les Editions Casterman et l'association Drôme 44 (affiches, ouvrages, matériels,...). Cette manifestation complétait les recherches effectuées par les élèves de CM dans le cadre de leur programme d'histoire.

Ont également eu lieu à la Bibliothèque municipale :

LE KIKALUKOI

Animation proposée par la Médiathèque Départementale afin de présenter des ouvrages « coup de cœur » aux bibliothécaires du secteur. Etaient accueillies les représentantes des bibliothèques d'Allan, Cléon d'Andran, Les Tourrettes, Marsanne, Sauzet et Savasse.

DÉDICACE DE MONSIEUR GILBERT SAUVAN de son nouveau livre « *La valse des Alexandrins* » ; recueil de mémoires retraçant le dynamisme et la vitalité de la Drôme rurale.

CHIFFRES

Au premier semestre 2015, les bibliothécaires bénévoles ont assuré **298 heures** de présence que ce soit pour les scolaires (76h50) ou pour les permanences « *tout public* » (221h50).

978 lecteurs (dont 740 élèves) ont poussé les portes de la bibliothèque et ont emprunté **1571 ouvrages** (1010 pour les scolaires).

Sur l'année scolaire 2014/2015, les élèves et les enfants de la crèche représentent **1090 visites**

HOMMAGE

Les bibliothécaires ont une pensée émue pour **Madame Arlette SERRE** et **Madame Marie-Jacobine MERTZ**, qui nous ont récemment quittés .

A RETENIR

Notre repas champêtre aura lieu le **Samedi 4 juillet** à partir de 12h

Au menu : Terrine de chevreuil, fromage de tête, salade, sanglier et cochon à la broche, légumes, fromage et dessert. Comme chaque année nous vous invitons à venir nombreux partager ce moment de convivialité.

Inscriptions auprès de Jean-Paul NEUF-MARS avant le **29 Juin** au **04 75 90 09 04** ou **06 61 57 54 04**

L'association tiendra son Assemblée Générale le **Dimanche 28 Juin**.

L'ouverture générale de la Chasse, sous réserve de la décision du Préfet, aura lieu le **Dimanche 13 septembre 2015** (arrêté préfectoral affiché en mairie).

Les permanences pour la remise des cartes sociétaires se dérouleront le **Dimanche 6 septembre de 9h à 12h et le Samedi 12 septembre de 9h à 12h**.

SUBVENTIONS COMMUNALES

- ➔ Association communale de Chasse agréée de La Coucourde 325 €
- ➔ Football Club de La Coucourde 400 €
- ➔ LC Country Club 200 €
- ➔ Association des Joueurs de boules FOUROYANTE 100 €
- ➔ USEP de La Coucourde 900 €
- ➔ Subvention la Drôme à Vélo 1000 €
- ➔ Regain 500 €
- ➔ Les Restos du Cœur 70 €
- ➔ Les Paralysés de France 30 €
- ➔ Association Française des Sclérosés en plaque 40 €
- ➔ Association ALBEC 40 €
- ➔ Arc-en-ciel 40 €
- ➔ FNATH Drôme Ardèche 30 €
- ➔ Centre Léon Bérard 50 €
- ➔ Association des anciens combattants 50 €
- ➔ Association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence 50 €
- ➔ Centre médico-psycho pédagogique de Montélimar 175 €

CHASSE**ACCA L'ALPION (Association Communale de Chasse Agréée)**

La saison de chasse 2014–2015 a vu une baisse significative des prélèvements de sangliers, une légère hausse pour le chevreuil et une stabilité pour le petit gibier.

L'état des populations de lièvres ayant fortement progressé grâce à la fermeture voulue par les chasseurs il y a de cela plusieurs années : nous avons décidé, lors de la dernière

assemblée générale, d'autoriser trois prélèvements. Cela a permis aux chasseurs souhaitant pratiquer cette chasse de « sortir leurs chiens » sans qu'aucun lièvre n'ait toutefois été prélevé.

Chasseurs, cueilleurs, randonneurs ou autres utilisateurs de la nature ; partageons la forêt !

L'état des populations de petit gibier, notamment du lapin, font que de nombreux chasseurs se tournent vers la chasse au grand gibier et par conséquent la chasse en battue.

La réglementation a, par la volonté des chasseurs, fortement évolué afin d'en améliorer les conditions de sécurité. Ainsi aujourd'hui c'est une organisation bien rodée qui régit les battues. Elles sont réalisées sous la responsabilité du président de l'ACCA ou de son représentant et se déroulent de la façon suivante : distribution des postes et rappel systématique des consignes de sécurité avant la battue, pose de panneaux d'information en début de battue et respect des consignes avant, pendant et en fin de battue.

La réglementation nous impose, entre autre, de porter une tenue fluo afin d'être bien visible ; nous invitons nos amis utilisateurs de la nature à s'équiper de même s'ils décident de traverser une zone de chasse (que ce soit à La Coucourde ou ailleurs).

COUNTRY**L.C. COUNTRY CLUB**

Notre Association a participé à plusieurs manifestations fête votive, concert d'Anais, soirée solidarité au profit de l'Association «Elisa Solidarité», sans oublier notre bal Line Dance Country du 28 Février 2015 et de notre journée plein le 7 juin 2015.



Les cours de Country Line Dance reprendront à la salle Pierre Bonnet de La Coucourde en **septembre 2015**.

Pour tout renseignement contacter :

Bruno 06.45.09.96.87
Ginette 06.27.55.28.71
Annie 06.88.49.60.80

3^{ème} AGE

REGAIN Un nouveau bureau pour l'association



Un changement marquant en ce début d'année 2015, suite au traditionnel repas de Noël (21 décembre) fort apprécié par la cinquantaine d'adhérents, c'était la pause de fin d'année. Le 18 janvier, lors de l'assemblée générale annuelle, la présidente **Claudine Plagias** a décidé de se retirer de son poste (en restant membre) au bout de 20 ans de bénévolat au sein de l'association. La trésorière **Geneviève Œil**, présente le bilan financier 2014 et se présente à la succession de Claudine. Le nouveau bureau est complété par : **Edouard Pietrowski** vice

président, **Nicole Vessières** trésorière et **Daniel Herman** secrétaire. L'association poursuit les activités du mardi (moyenne de 16 personnes) jeux : scrabble, belote et rubik'cube. En février, nous avons fêté la chandeleur et organisé un concours de belote. Une période de préparatifs s'annonce avec la mise en place d'une journée « détente » en partenariat avec les clubs de Savasse et St Marcel les Sauzet où ont participé une quinzaine d'adhérents, et malgré le vent froid et violent tous étaient heureux de se rencontrer. Un voyage à Cassis est prévu à la rentrée, le 6 septembre. Avant la pause estivale où tous ces grands parents retrouveront petits-enfants et arrière petits enfants, le 5 juillet un repas au Monts de Savasse clôturera ce premier semestre d'activités partagées. Nous nous retrouverons le 27 août, pour un repas champêtre à l'Espace de Leyne.

SPORTIVES

TENNIS CLUB

Saison 2014-2015 un nouveau titre pour le T.C.C

Cette année le Tennis Club Coucourdois a encore étoffé son palmarès avec la victoire de nos féminines en challenge Drôme-Ardèche.

En effet, après un parcours parfait, nos dames : **Annie Jacquin, Béatrice Lagier, Céline Grangietto, Stephanie Dautheville** et la capitaine **Martine Fontana** remportent le dernier titre qu'il manquait au club.

Avec cette nouvelle coupe, le T.C.C. détient un palmarès incroyable pour un si petit club : Champion Drôme-Ardèche Hommes, Champion Drôme-Ardèche Vétérans Mixtes, Challenge Dames Drôme-Ardèche et enfin une coupe de l'amitié !

De quoi donner des vocations pour de futurs bénévoles, pourquoi pas ?...



A noter le 27 juin la fête du tennis avec le traditionnel méchoui.



École de Foot

LE FCC

Sur le plan sportif ce n'est pas une saison exceptionnelle mais une saison de transition, qui a atteint ses objectifs ! A savoir le maintien de l'équipe une en 3^{ème} division, c'est fait, pas de forfait pour la deux (un seul, le dernier match, refus d'affronter Mouloudia), la création d'une école de foot avec 14 joueurs et la présence sur tous les plateaux du FCC en U 7/8 U 9. Du côté financier un bilan exceptionnel. A l'AG deux démissions et un sortant, trois rentrant David Denolf, Mathieu Gonthier, Kevin Bonnifacy (sortant et rentrant). Côté avenir notre président JP Reboul cède sa place à Kevin Bonnifacy. Un nouveau bureau va être mis en place pour la compétition : les 2 équipes seniors seront alignées, côté école de foot une équipe en U 11 va être mise en place (une entente est envisageable comme par le passé avec nos voisins et amis du RC Savasse), ce qui porterait le FCC à 5 équipes pour la saison 2015/2016. Un seul mot le FCC se porte bien !



Équipe 1



Équipe 2

PRÉVENTION

PLAN CANICULE

Dans le cadre du plan national **canicule 2015**, le niveau de «veille saisonnière» est activé durant l'été. Un registre des personnes fragiles ou isolées est tenu par la commune, il permet de repérer les personnes âgées, handicapées ou isolées. La mairie tient à votre disposition des imprimés pour demander votre inscription sur ce registre, permettant, en cas d'alerte, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Cette inscription doit être faite au plus tard le 15 Juillet.

A noter que les numéros d'urgence à connaître sont les suivants :

- le 15 (Samu),
- le 18 (Pompiers)



SOLIDARITÉ

ACTIONS CCAS

1^{er} SEMESTRE 2015

- ⊙ 1 demande d'accompagnement pour dossier de mise sous tutelle
- ⊙ 1 demande de renseignements et dossier LOCA-PASS pour un particulier.
- ⊙ 2 accompagnements pour dossier APA
- ⊙ 3 accompagnements pour dossiers d'obligations alimentaires. Dossiers vérifiés et retournés au CCAS de Montélimar.

⊙ Rencontre avec la déléguée de l'association APPTE (association aidant à la réinsertion les personnes en recherche d'emploi). Cet organisme propose des ateliers et des emplois temporaires. Une permanence tous les trimestres en Mairie. Les prochaines seront les **21/09/2015 et 07/12/2015 de 15h30 à 16h30**

⊙ Organisation et Participation au pique-nique « Journée DÉtente » à Saint-Marcel les Sauzet à l'espace Féria le 21/05/2015 organisé par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) du bassin montilien en collaboration avec les CCAS de Savasse et St-Marcel les Sauzet ainsi que les différentes associations représentant nos aînés. Repas sorti du sac et jeux l'après midi. Malgré le fort mistral la journée s'est déroulée dans la bonne humeur.

⊙ Dossiers APA
5 dossiers vérifiés transmis au CG.

⊙ Portage repas à domicile
Le barème de prise en charge financière du CCAS est calculé en fonction du revenu IMPOSABLE du bénéficiaire pour favoriser l'aide aux personnes les plus en difficulté.

RAPPEL DES PRIX DES REPAS FACTURES PAR SERVEA

- Repas normal 10,90 €
- Repas avec régime 11,95 €



Bon été à Tous

[FESTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR]

DIMANCHE 15 MARS

la « **Rando des 15** », au départ de La Coucourde, 187 participants dont 7 enfants pour cette 13^{ème} édition.



SAMEDI 30 MAI

Fête des voisins à l'Espace de Leyne. Sous le soleil, dans le parc ombragé de l'Espace de Leyne, la municipalité avait décidé de renouveler la traditionnelle fête des « voisins ». La meilleure façon de faire plus ample connaissance et de se retrouver autour des tables et bancs (mis à disposition par la mairie) et de partager le pique-nique tous ensemble. Un moment très convivial pour tous, où les échanges de recettes culinaires allaient de tables en tables : qui un fromage de tête, un pâté ou encore une pissaladière ou un clafoutis, tout cela fait maison ! Une vingtaine de Coucourdois ont pris part à cette « Fête des voisins 2015 ».



VENDREDI 27 MARS

Trio BAROLO à la salle d'animation rurale, spectacle musical proposé par Montélimar Agglo dans le cadre des rencontres culturelles Itinérance(s) 2015.



LE 14 JUILLET

« **LA COUCOURDOISE** », la traditionnelle course pédestre. Inscriptions devant la mairie à partir de 8 h : 2 circuits, 6 km et 13 km.

LE 20 JUILLET

Spectacle de chanson française « BREL » de Antonio Garrido à 21 heures sur le parvis de la mairie.

DIMANCHE 5 AVRIL

Chasse aux œufs pour les enfants coucourdois sur l'Espace de Leyne, à partir de 10h00

